



Traité Guittin

Michna 2 - Chapitre 8

אמר לה כי שטר חוב זה, או שמצאתו מאחורי קורא והרי הוא גיטה, איןנו גט: עד שיאמר לה, הרי הוא גיטיר. נתן בידה והיא ישנה ביעורה, קורא והרי הוא גיטה איןנו גט: עד שיאמר לה, הרי הוא גיטיר. הייתה עומדת בראשות הרבים, וזרקנו לה קרוב לה, מגורשת; קרוב לו, אינה מגורשת; מוצאה למחצה, מגורשת ואיןיה מגורשת.

S'il lui dit : « Prends cette reconnaissance de dette » ou si elle l'a trouvée derrière lui et elle lit l'acte et c'est son acte de divorce, il n'est pas valable ; il faut qu'il lui dise : « Voici ton acte de divorce ». S'il le lui a mis dans sa main pendant qu'elle dort, et qu'elle se réveille et le lise, et c'est son acte de divorce, il n'est pas valable ; il faut qu'il lui dise : « Voici ton acte de divorce ». Si elle se trouve sur la voie publique et qu'il lui jette, s'il tombe à proximité d'elle elle est divorcée ; s'il tombe à proximité de lui, elle n'est pas divorcée ; s'il tombe à mi-chemin de lui et à mi-chemin d'elle, elle est à considérer à la fois comme femme divorcée et comme femme non divorcée.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions